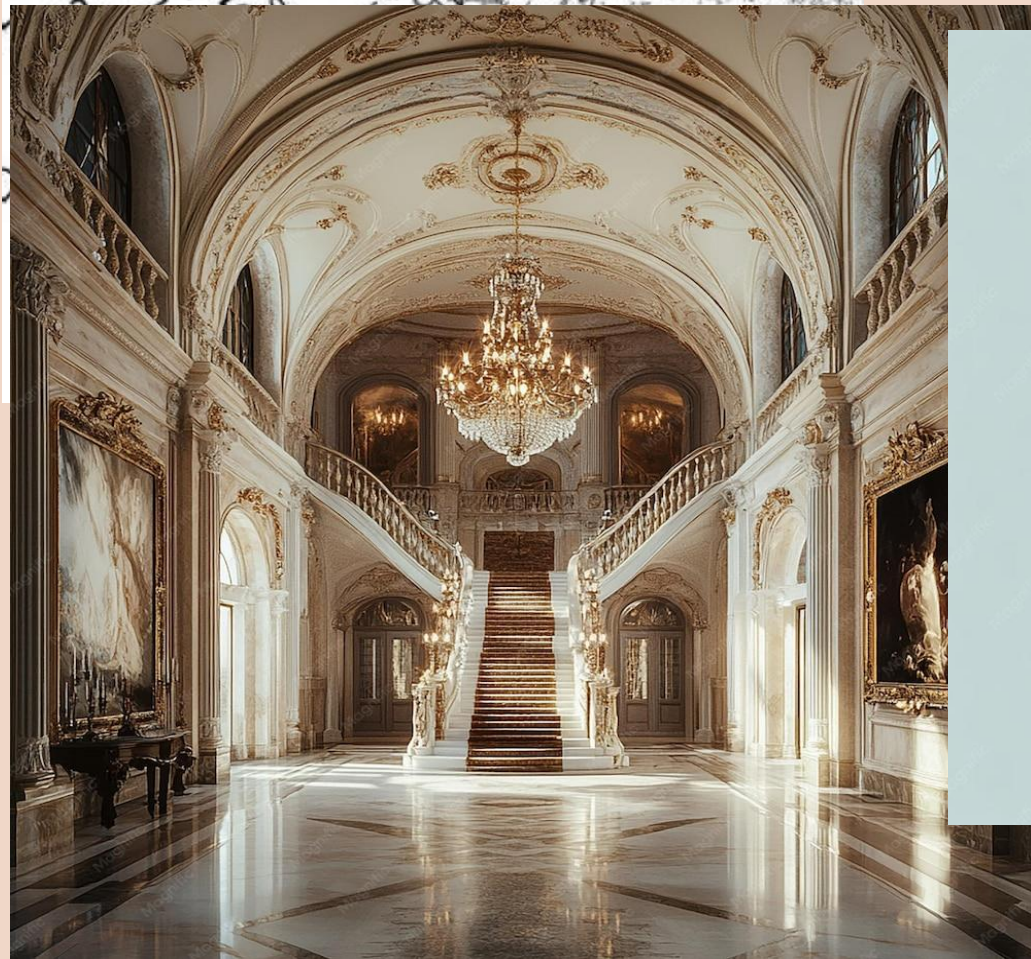
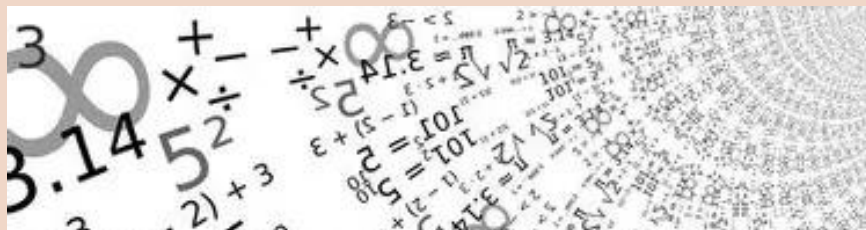


Centre Social d'Intégration des réfugiés
(CSIR)

Accompagnement et insertion professionnelle des bénéficiaires qualifié·es du CSIR



Sommaire :



Le CSIR

Introduction

Le Centre social d'intégration des réfugiés-es accueille les personnes qui sont reconnues par la Suisse comme réfugiées (permis B et permis F).

Le CSIR accompagne également des personnes Suisses de retour de l'étranger ainsi que des personnes suivies par l'Association de Soutien aux victimes de Traite Et d'Exploitation (Astrée).

Le CSIR est relié à la Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS) qui est rattaché à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) de l'Etat de Vaud.

Le CSIR

Les missions

- Œuvrer à intégrer socialement et insérer professionnellement les personnes réfugiées (permis B et permis F) du canton de Vaud
- Octroyer le revenu d'insertion selon la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV)
- Donner un appui social à chaque personne dès 16 ans

Le CSIR

Structure

Le CSIR intervient pour toutes personnes réfugiées habitant dans le canton de Vaud depuis 5 ans au maximum:

- 980 dossiers, représentant 2293 personnes.
 - Lausanne 490 dossiers, le site de Montreux 273 dossiers, Yverdon-les-Bains 217 dossiers,

Le CSIR

Nationalités les plus représentées



- Turquie (840 personnes)
- Afghanistan (672 personnes)
- Syrie (221 personnes)
- Erythrée (147 personnes)

Les permis et statuts de séjour

 Permis B réfugié Permis octroyé aux personnes dont la demande d'asile a été acceptée.	 Permis F réfugié Admis provisoire Permis octroyé aux personnes dont la qualité de réfugié est reconnue, mais qui n'obtiennent pas l'asile	 Permis F Admis provisoire Permis octroyé aux personnes dont la demande d'asile a été refusé mais dont le renvoi est jugé inexigible, illicite ou impossible	 Permis S Personne à protéger Permis faisant suite à une protection provisoire collective, octroyé à un groupe déterminé pour la durée d'une menace grave.	 Permis N Permis octroyé aux personnes ayant déposé une demande d'asile et étant toujours dans l'attente d'une décision	 Attestation de délai de départ Document délivré aux personnes ayant reçu une décision de renvoi suite au rejet de la demande d'asile ou à une décision de non-entrée en matière
CSIR			EVAM		

Agenda Intégration Suisse (AIS)

AIS

Dès 2019, agenda commun entre Confédération et Cantons

Intégration rapide dans le monde du travail et la société

Réduire la dépendance de l'aide sociale

Objectifs à atteindre et processus à mettre en place.

Mode de fonctionnement

- Primo-information personnelle

Permet de s'orienter, s'informer sur les us et coutumes, règles en vigueur

- Evaluation et exploitation des potentiels

Permet un encouragement spécifique dans l'intérêt de la personne, de l'économie et de l'ensemble de la société

- Acquisition rapide de la langue

Suivi des cours de langue rapidement après leur arrivée

- Accompagnement et soutien ciblé

Accompagnement et encadrement en continu

- Encourager et exiger

Préparation au suivi de formation postobligatoire pour les jeunes

Préparation à l'entrée sur le marché du travail pour les adultes

- Familiarisation avec le mode de vie en Suisse

Echanges avec la population locale

Agenda Intégration Suisse (AIS)

5 objectifs visant à ancrer l'intégration dans l'ensemble des cantons

100%

Trois ans après leur arrivée, toutes les personnes admises à titre provisoire et les réfugiés reconnus (AP/R) disposent d'un niveau de connaissance de la langue correspondant à leur potentiel (A1 au minimum).

80%

Au début de leur scolarité obligatoire, 80% des enfants du domaine de l'asile sont en mesure de se faire comprendre dans la langue parlée à leur lieu de domicile.

66%

Cinq ans après leur arrivée, deux tiers des AP/R âgés de 16 à 25 ans suivent une formation postobligatoire.

50%

Sept ans après leur arrivée, la moitié des AP/R adultes sont durablement intégrés dans le marché du travail.

100%

Sept ans après leur arrivée, les AP/R connaissent bien le mode de vie en Suisse et entretiennent des contacts sociaux avec la population locale.

Dispositifs spécifiques de prise en charge des réfugié-es statutaires

Mesures d'insertion

Ce dispositif comprend 4 catégories de mesures :

- Capacité de base
- Socio-professionnelles
- Rétablissement du lien social
- De transition

Dispositifs spécifiques de prise en charge des réfugié-es statutaires

Capacités de base

Cours de français :

- Cours intensifs
- Cours semi intensifs
- Cours domicile
- Cours à distance

Primo-information :

- Enfance et adolescence
- Droits et les devoirs
- Vivre ensemble
- Formation et projet professionnel
- Emploi et assurances-sociales
- Santé
- Primo-information dédiée aux femmes

Dispositifs spécifiques de prise en charge des réfugié-es statutaires

Socio-professionnelles

- Evaluer et développer ses compétences personnelles et professionnelles
- Définir un projet professionnel réaliste et des alternatives à ce projet
- Acquérir et consolider des compétences en français, mathématiques, numérique ainsi que les outils liés à la technique de recherche d'emploi
- Effectuer des stages en entreprise

Dispositifs spécifiques de prise en charge des réfugié-es statutaires

Rétablissement du lien social

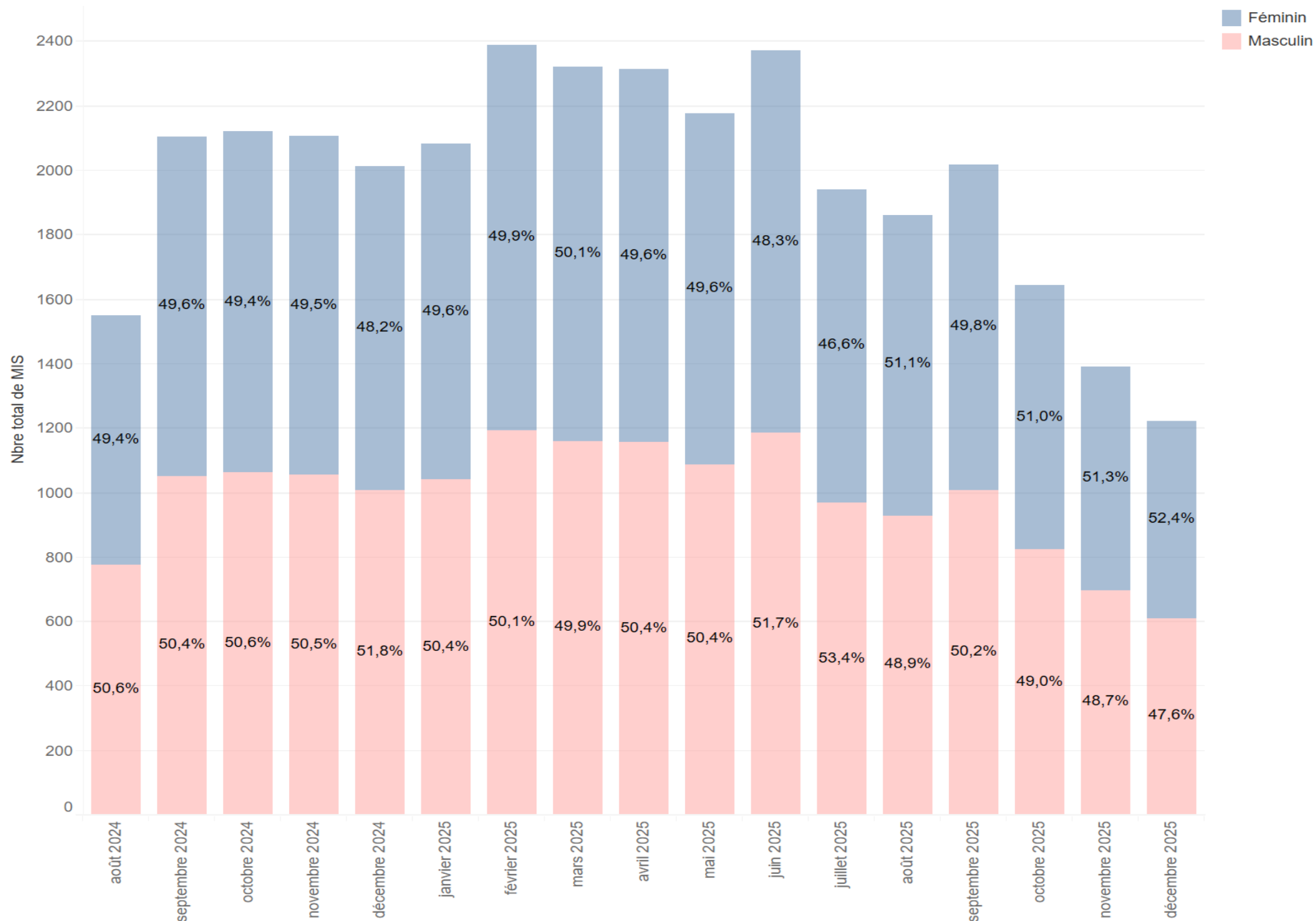
- Gestion des émotions et du stress
- Reprendre un rythme de vie et de travail
- Regagner confiance en soi et la capacité à se projeter
- Reconstruire des liens sociaux
- Acquérir et développer des compétences sociales et professionnelles

Dispositifs spécifiques de prise en charge des réfugié-es statutaires

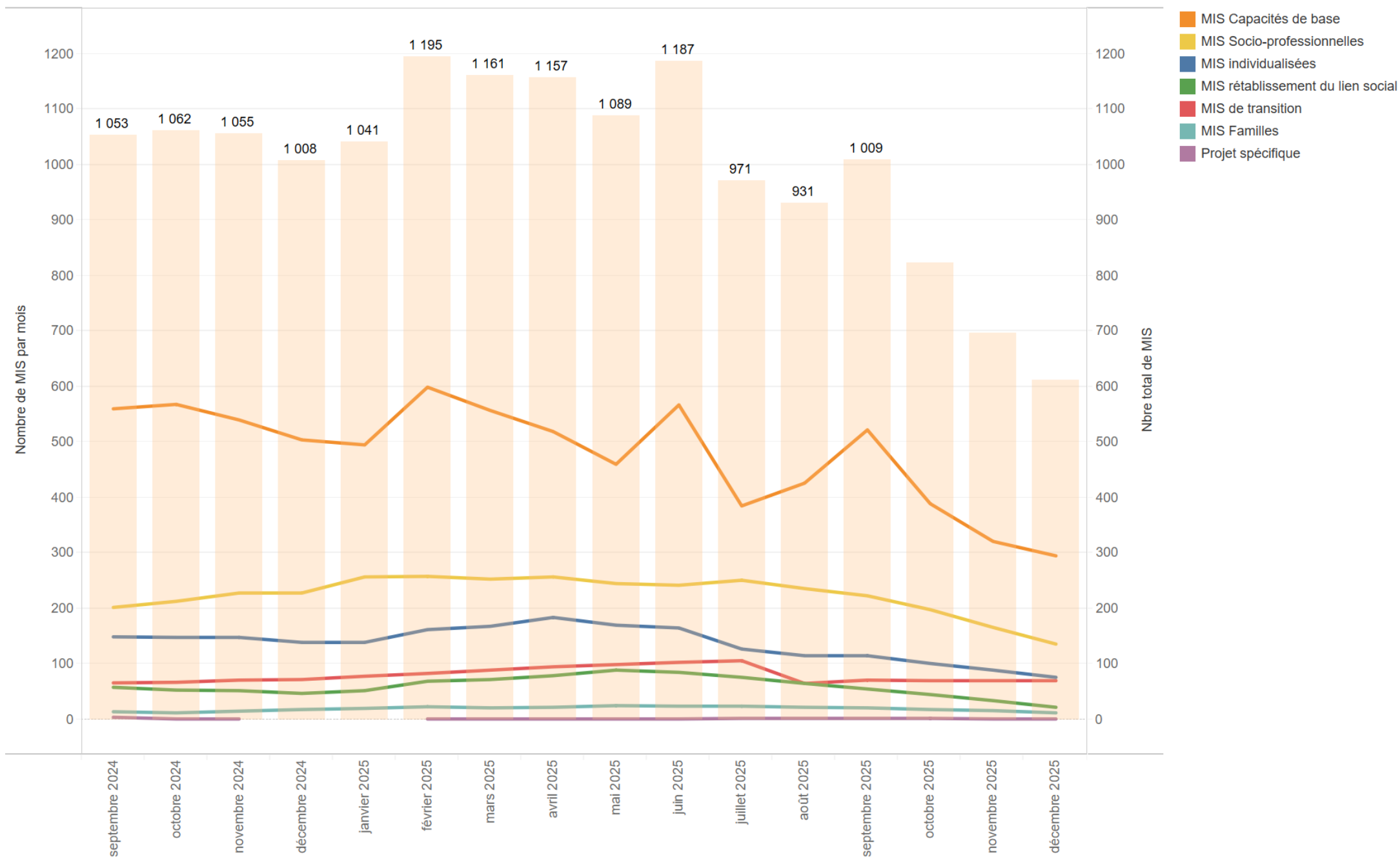
De transition (jeune de 18-25 ans)

- Définir un projet de formation
- Préparation à la formation professionnelle
- Recherche d'un apprentissage
- Accomplir des stages en entreprise

Évolution du nombre de MIS et du nombre de personnes en MIS par mois (source MAORI)

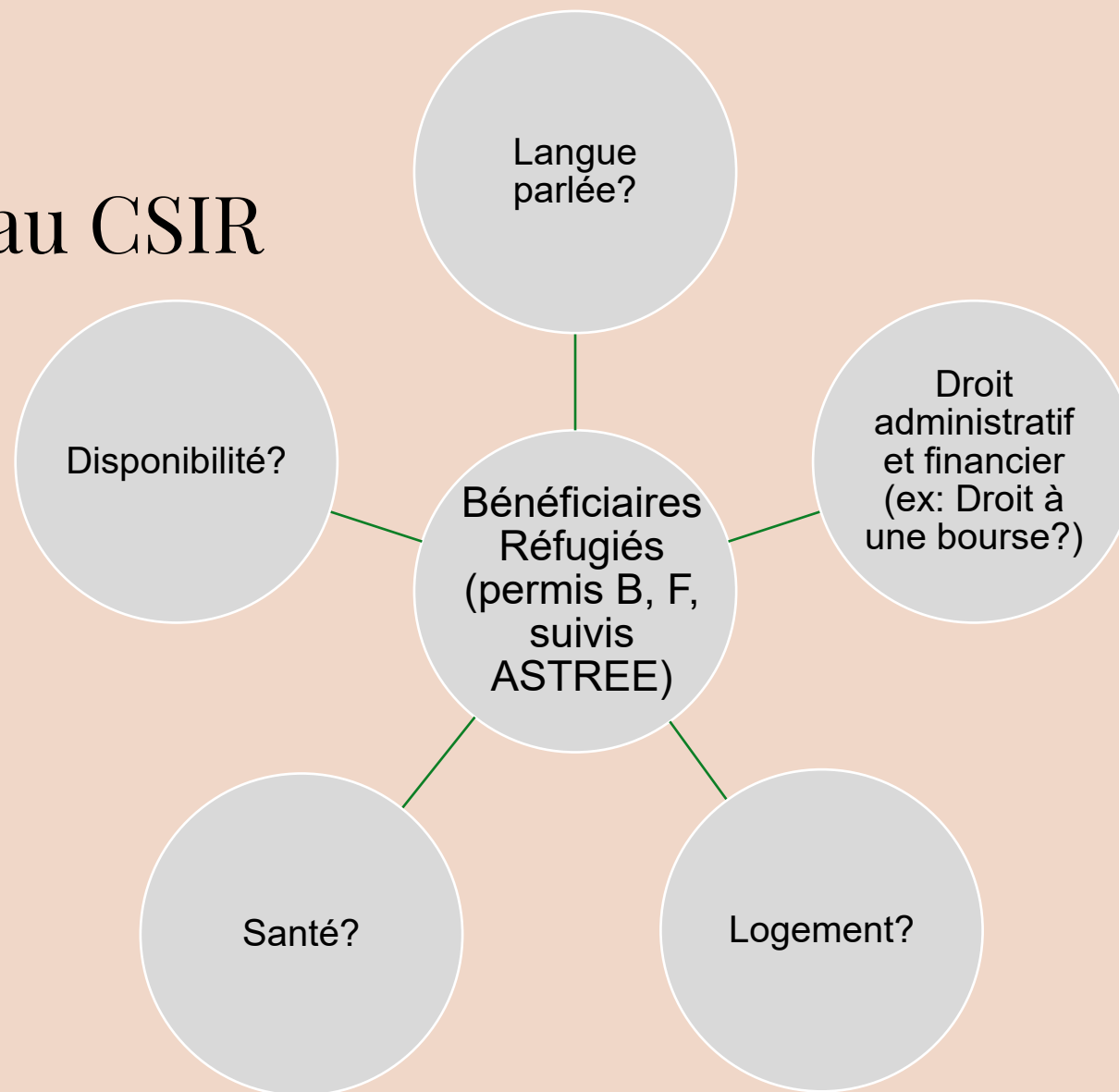


Évolution du nombre de MIS par mois et par catérorie (source MAORI)



Stratégie insertion au CSIR

Arrivée au CSIR



Processus d'insertion dans le temps

Phase 1: Evaluation- Orientation- Capacité de base- MIS RLS

Phase 2: Passage en MIS Insertion socio-prof. MIS-T – Validation du projet d'insertion

Obtention de
l'Asile :
Transfert
EVAM-CSIR

Bilan social (BS) +PAP

Le BS doit être
réalisé dans les 3
mois dès l'ouverture
de l'APSO

**Les objectifs du
PAP** doivent être
réactualisés dans
l'intervalle de 12
mois max.

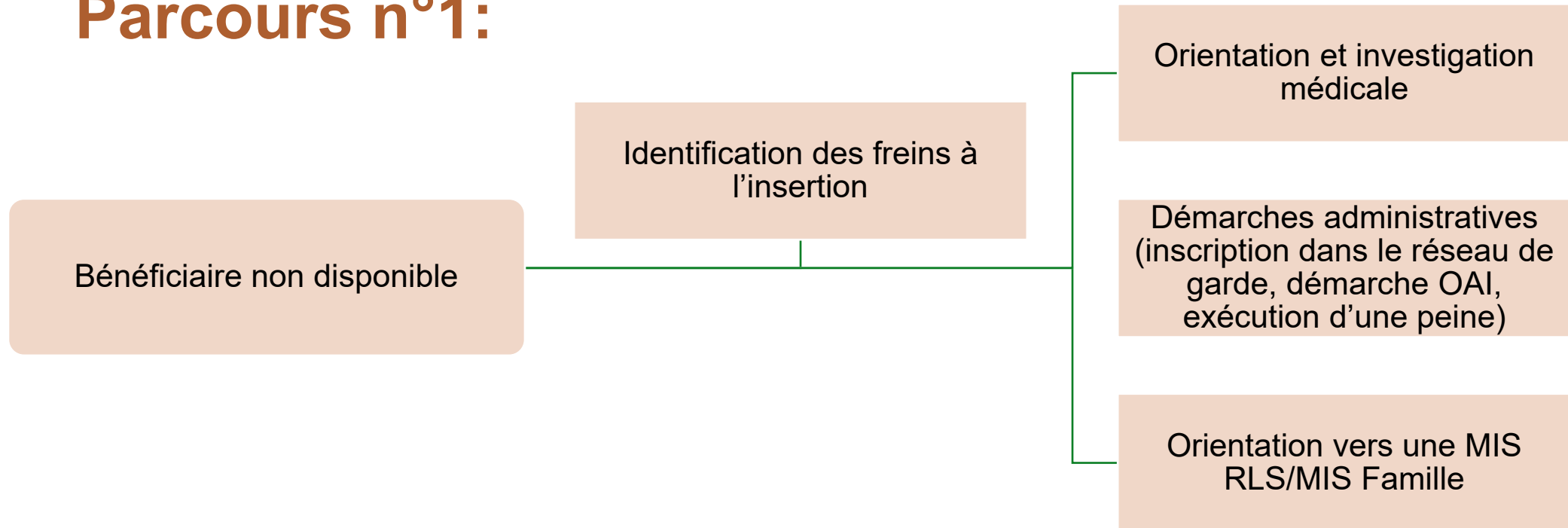
Dès le niveau A2 atteint:
Bilan d'Insertion (BI)

Délai-cadre 5 ans (arrivée
en CH)

Sortie du RI/
Transfert au
CSR

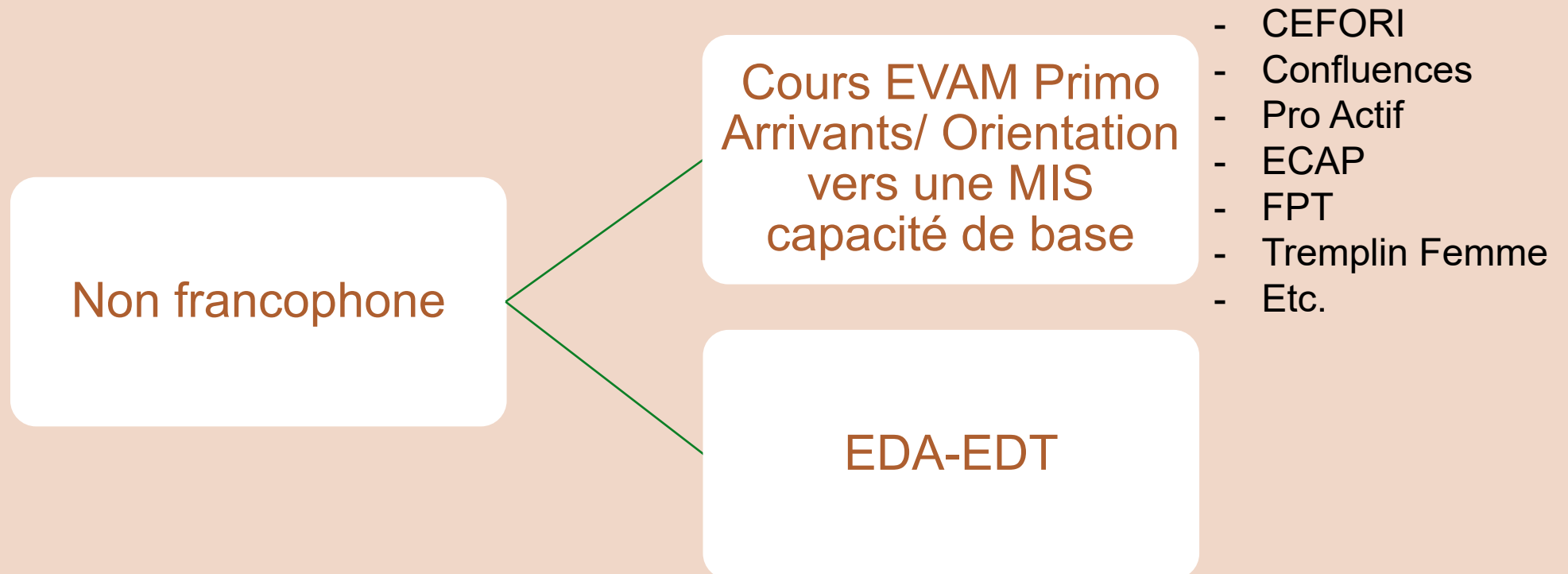
Phase 1: Evaluation- Orientation- Capacité de base- MIS RLS

Parcours n°1:



Phase 1: Evaluation- Orientation- Capacité de base- MIS RLS

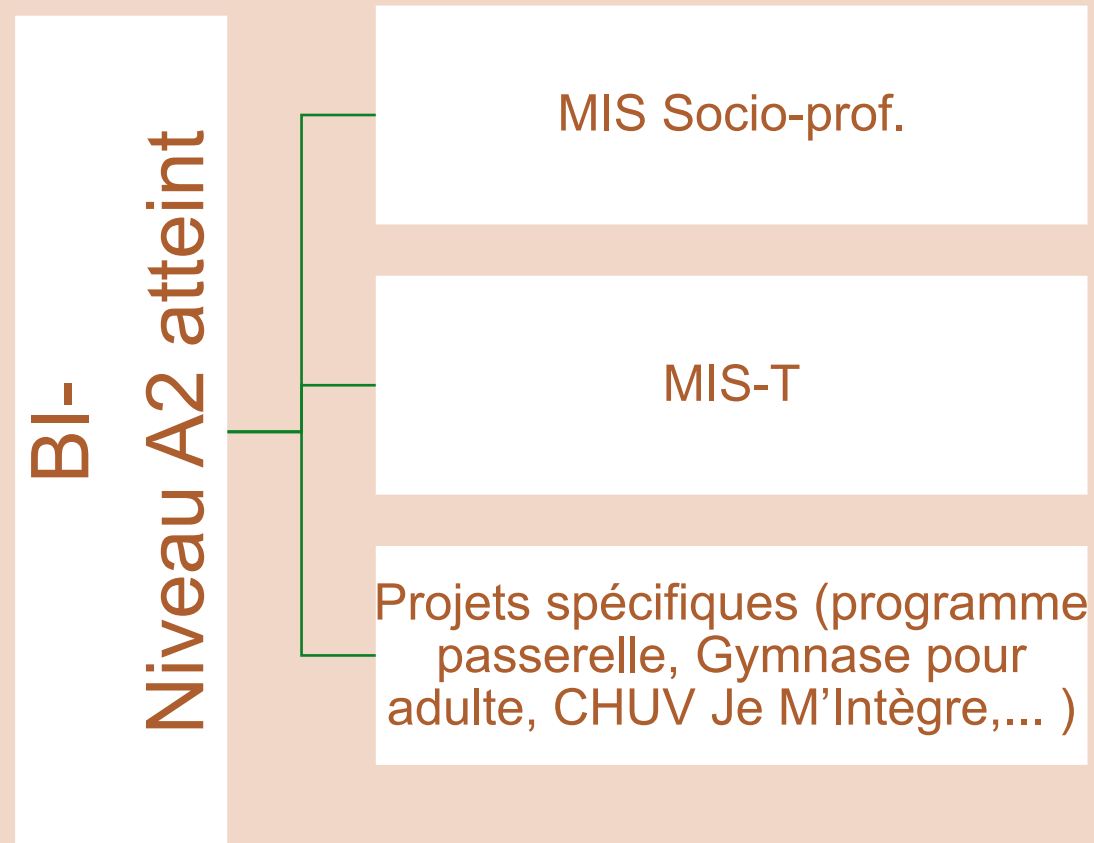
Parcours n°2:



Phase 2: Passage en MIS

Insertion socio-prof. MIS-T -

Validation du projet d'insertion



II. Evaluation de l'adéquation du projet social, professionnel ou de formation.



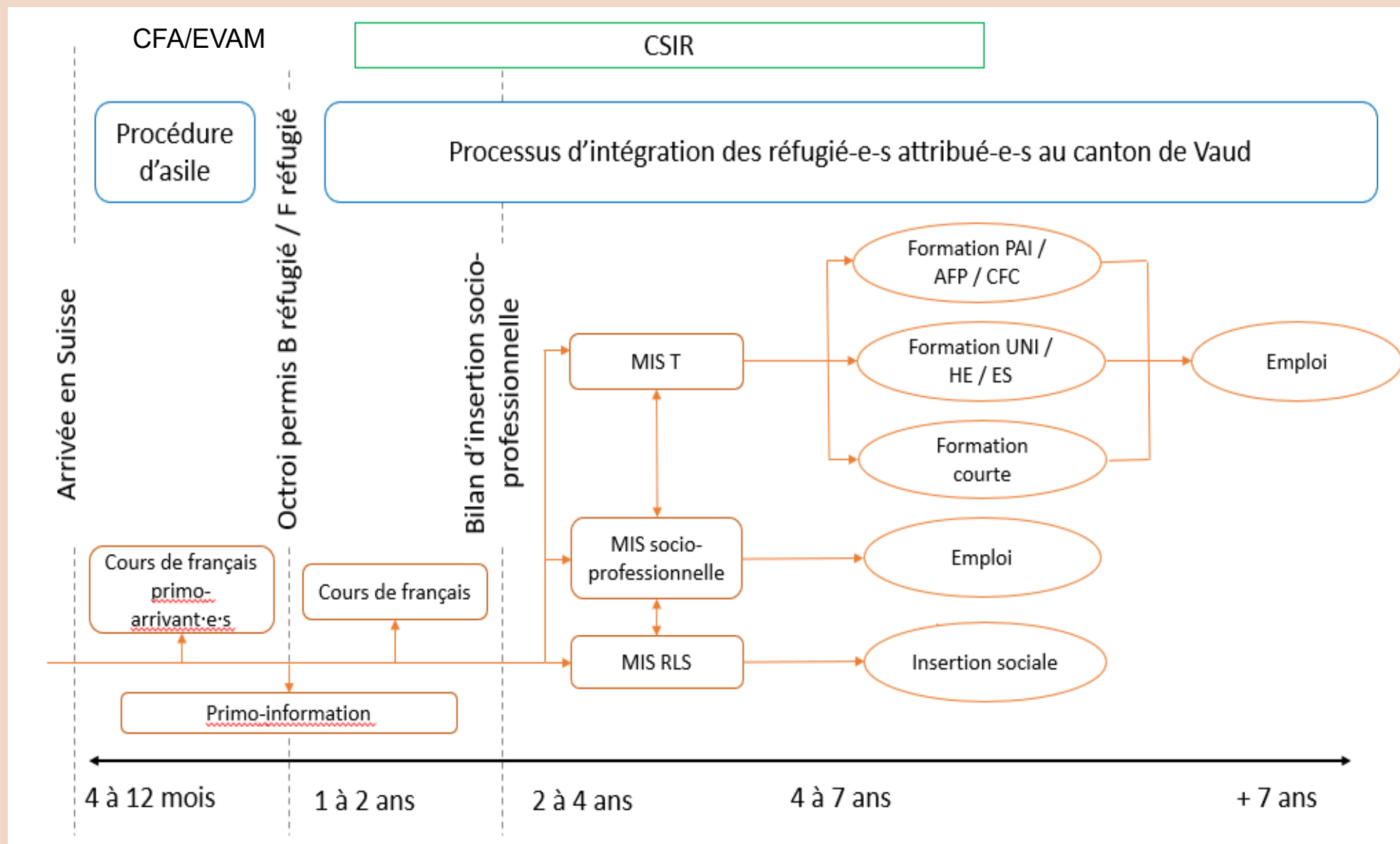
Projet social/professionnel/formation À travailler et valider en mesure.	
Formations en adéquation	
Expériences professionnelles en adéquation	
Mobilité	
Difficultés de santé	
Difficultés sociales	
Disponibilité et organisation familiale	
Motivation/intérêt	
Expériences antérieures d'accompagnement	
Expérience de recherche d'emploi	

REF / AUTRES INFORMATIONS

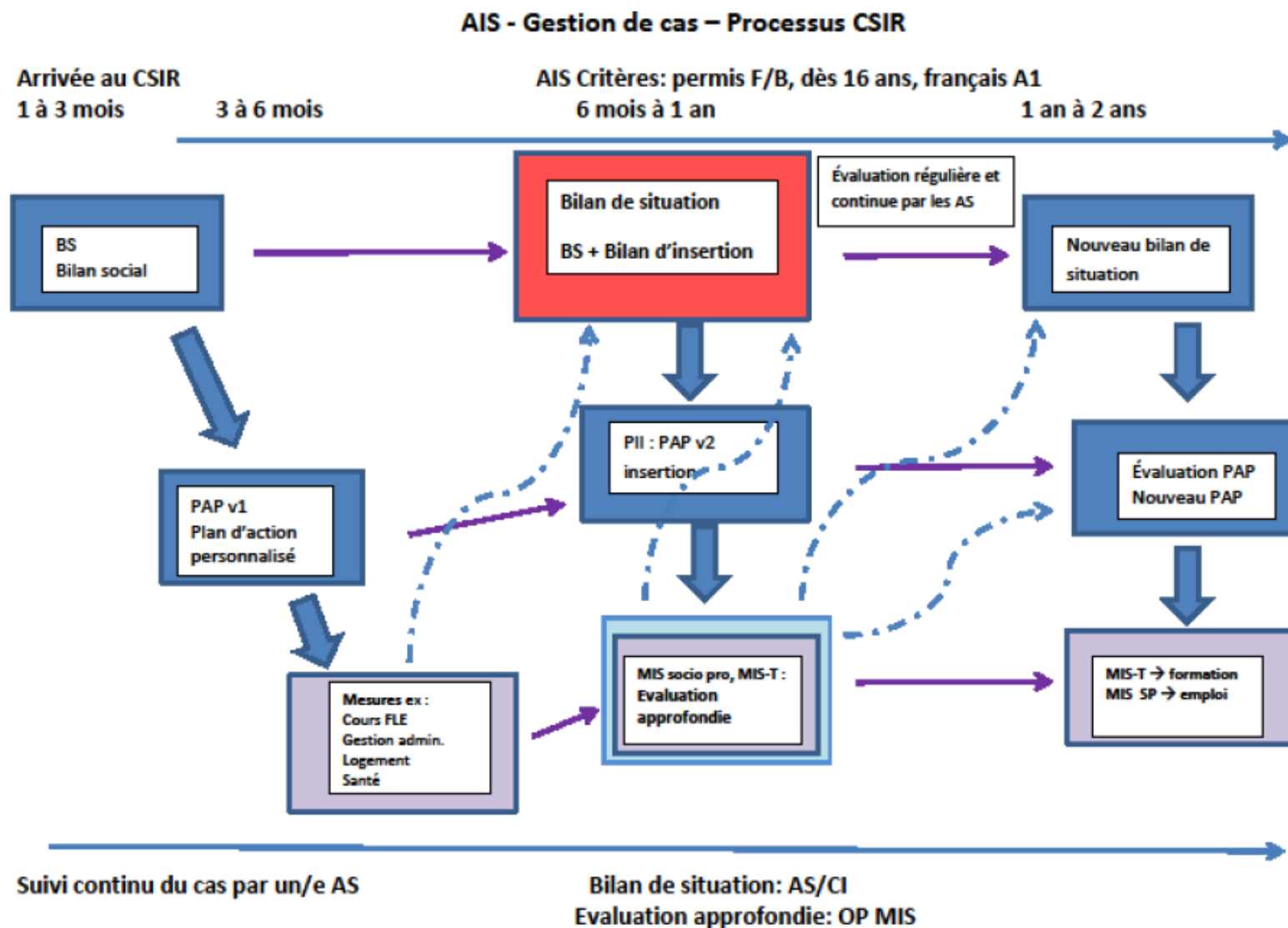
Connaissance du système de formation / du monde du travail	
Dossier de candidature	
Opportunité/force	
Obstacles/risques	

Collaboration avec les prestataires de MIS

- Nécessité de valider les projets en amont, de manière commune
- Avoir un plan A, B, C
- Discours cohérent entre les intervenants
- Importance des bilans et trilatérales
- Rediscuter les objectifs si nécessaire en cours de MIS



Gestion de cas : processus CSIR



Dispositif de formation sur le RI

- Possibilité offerte aux réfugiés n'ayant pas accès à une bourse de se former tout de même
- Exception au cadre prévu par le RI
- Motifs possibles d'exclusion du droit de bourse: formation de niveau égal ou supérieure déjà terminée dans le pays d'origine, absence de reconnaissance des diplômes, durée de formation dépassant les 10 ans, formation non-reconnue par l'office des bourses
- Initialement pour les formations-passerelles (HES/Universités), puis ouverture à d'autres situations

Programmes passerelles

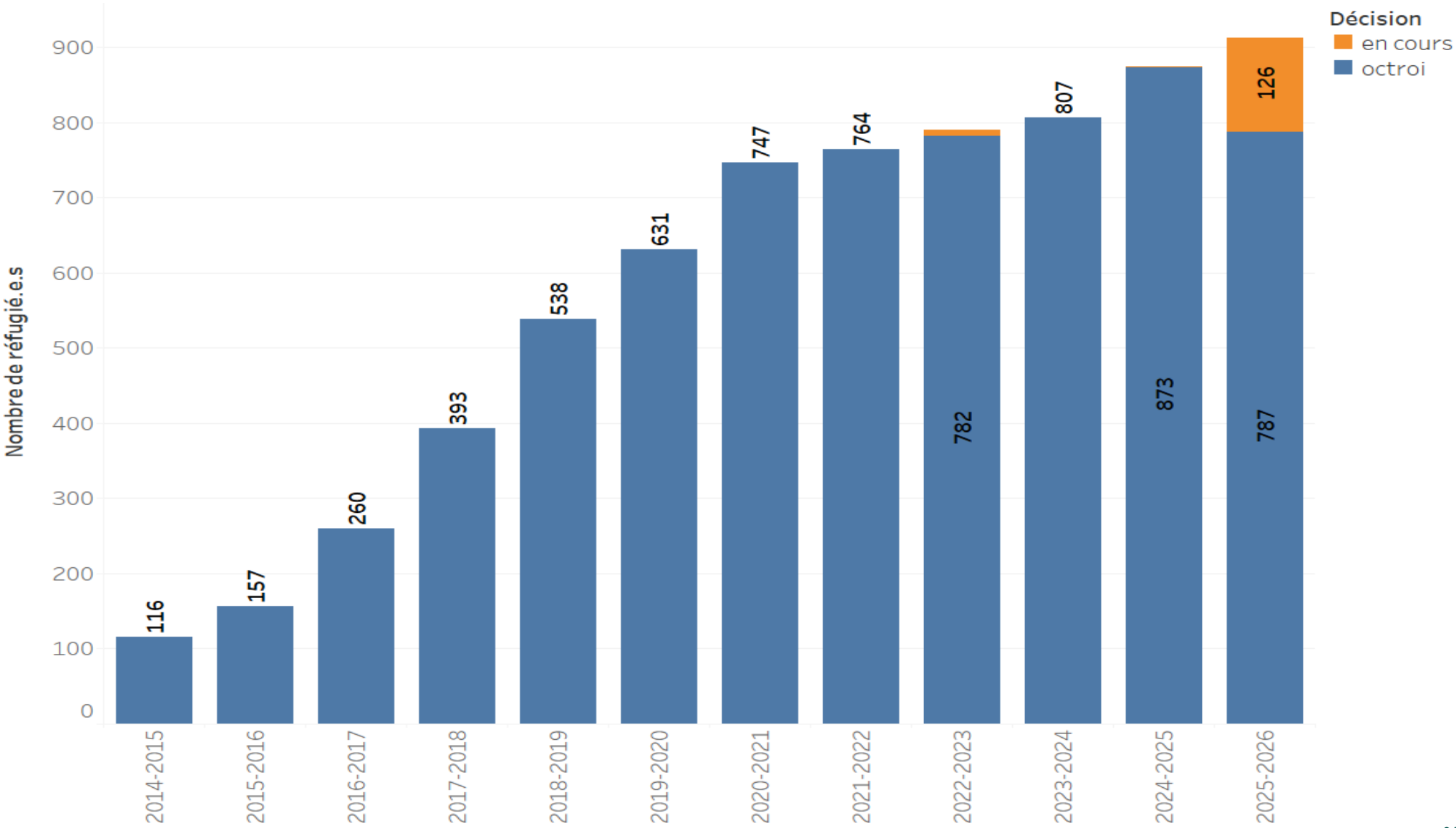
- Intref, HEIG VD
- Formation sans frontière, HETSL VD
- CMS 3 EPFL
- UNIR (unil, projet pilote)
- Aménagement études de droit (Turquie)
- Alter Egauz, HETS FR
- Hérodote, Uni FR
- Roadmap to study, HES-SO Valais
- Horizon académique, GE
- Escabeau, Unine

Formations financées par le CSIR, quelques résultats

Année de début de la formation	Candidats	Réussi	Sortie RI	Taux de réussite de la formation	Taux de réussite (sortie RI)
2019	16	12	13	75%	81%
2020	31	24	25	77%	77%
2021	49	37	35	75%	71%
2022	69	56	39	81%	56%
2023	58	48	35	82%	60%
2024	39	26	22	66%	56%

Les boursiers au CSIR

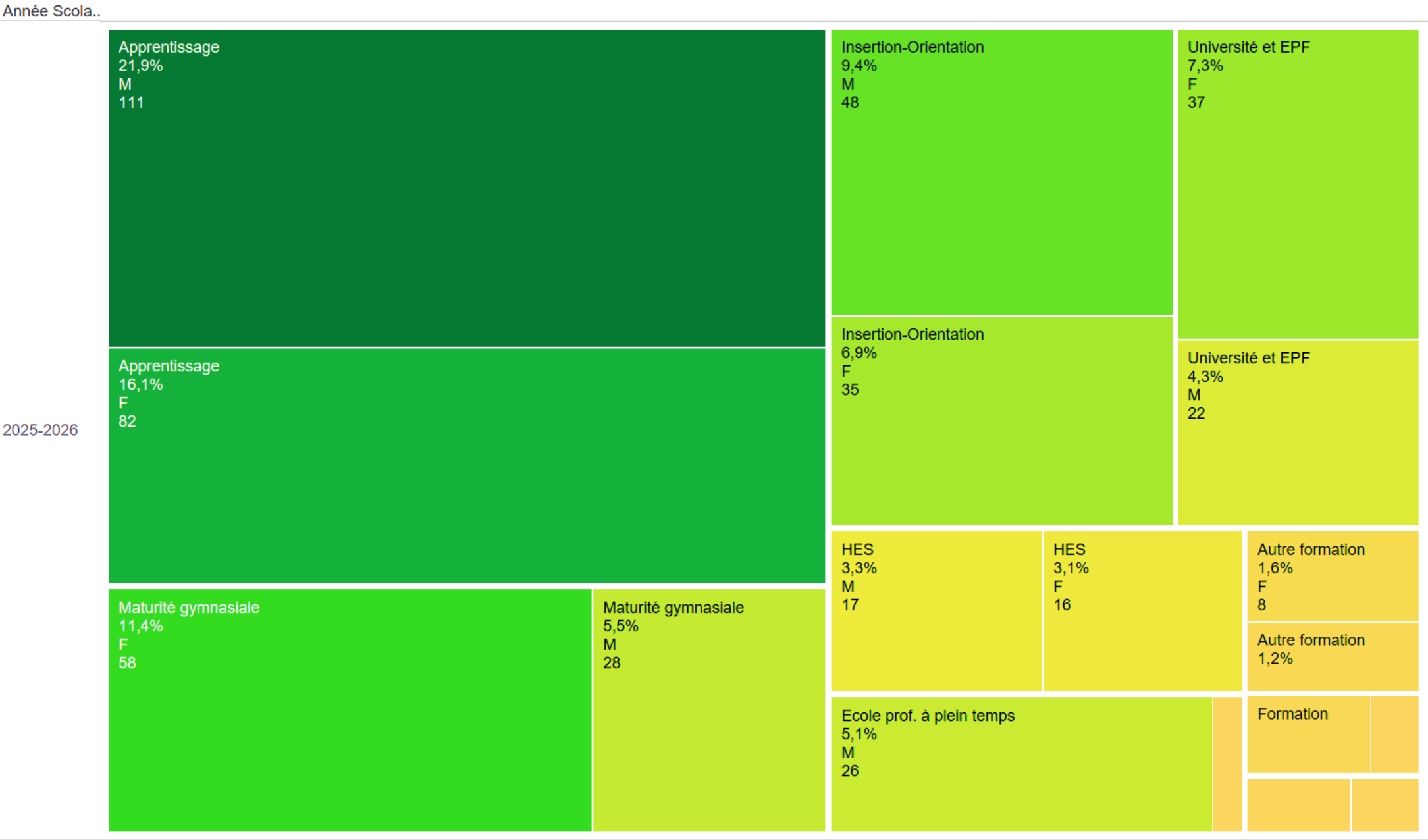
Evolution du nombre de réfugié/es et ex-réfugié/es du Canton de Vaud avec bourse d'étude, par année scolaire, au 2 décembre 2025 (corrigé « octroi/en cours ») (source OCBE)



Volée 25-26

Catégorie OFS	Octroi	Refus capacité financière	Refus de fond	Refus documents non transmis	Retrait demande	Total général
2 - Maturité gymnasiale	34					34
3 - Insertion-Orientation	156		1	2	3	162
4 - Ecole prof. à plein temps	11		1			12
5 - Apprentissage	68	1	3	3	1	76
8 - HES	18		2			20
9 - Université et EPF	23					23
Total général	310	1	7	5	4	327

Répartition globale par proportion des formations et genres des réfugié.e.s du Canton de Vaud avec bourse d'étude-2025-2026 (Source OCBE)



Réflexions–constats

- Logique du temps incompressible
- Deuil de la profession passée et sentiment de déclassement
- Besoin de figure modèle → collaboration avec la diaspora à renforcer

Réflexions–constats

- Forcer le destin par la rencontre
- Besoin de projets réalistes avec chances d'insertion stable et durable sur le marché de l'emploi
- Discours coordonné entre les professionnels

Réflexions–constats

- Accepter la réalité, par le travail social mais pas que
- Redonner le pouvoir d'agir et l'occasion de nous surprendre
- Importance cruciale des projets personnalisés et individualisés

Projet CHUV (je m'intègre)

- Contribuer à l'attractivité de l'apprentissage d'ASSC auprès d'une population de réfugiés allophones dans une perspective de relève
- 8 mois de stages d'observation, ateliers et cours de FR dans différents services du CHUV (chirurgie, psychiatrie, oncologie, obstétrique, urologie, etc)
- Objectif: décrocher une place d'apprentissage au CHUV

Projet CHUV (je m'intègre)

Résultats 2026: sur 8 participants:

5 participant-es ont débuté un apprentissage au CHUV

1 participante entre en année préparatoire à la HES

1 a obtenu une place en tant qu'ASE

1 participante maintient son projet de formation HES en soins infirmiers

Défis intégration CSIR

Enjeux principaux	Projets en cours ou prévus pour 2027-2032
Insertion des femmes	• Sensibilisation des bénéficiaires à utiliser les solution de garde en milieu familial • Sensibilisation des réseaux de garde à la population réfugiée • Achat de places de garde pour public CSIR • Atelier de primo-information spécifiques pour les femmes
Insertion et formation des jeunes	• Projet pilote housing first • Projet CHUV et fondation Clémence (préparation à l'entrée en apprentissage auprès de ces partenaires) • Travail social participatif (projet Artias, focus isolement social des jeunes) • Collaboration avec les programmes passerelles HES/Université (UNIR, Formation sans frontière, CMS3, INTREF)
Transition numérique	• Permanence numérique sur les 3 sites • My CSIR (plateforme d'échange de documents et d'informations)
Renforcer l'autonomie des bénéficiaires	• Développement du projet vivre-ensemble (lien avec la société civile, les associations communautaires) • Communication institutionnelle repensée (FALC, site internet CSIR) • Primo-information intégralement reprise à l'interne du CSIR • Application du case management en particulier pour les situations complexes



Merci pour votre
attention !